

Tailleur de pierre-marbrier du bâtiment et de la décoration

RNCP847 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Sigle	CAP — Certificat d'aptitude professionnelle
Code(s) NSF	232
Code(s) ROME	F1612
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Les activités du tailleur de pierre-marbrier du bâtiment et de la décoration consistent: - en atelier:

- à tracer des épures, des croquis d'éléments d'ouvrages simples
- tailler, assembler, débiter, polir des blocs de pierre, des tranches ou des produits semi-ouvrés.
- conduire des machines(tronçonneuse, débiteuse...) et équipements, en assurer l'entretien élémentaire
- sur chantier:
- réaliser des travaux de restauration de pierre
- réaliser la pose des oeuvres et ouvrages préparés en atelier

COMPÉTENCES ATTESTÉES

.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Bâtiment, Restauration du patrimoine architectural

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

tailleur de pierre, marbrier

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024) Très élevée (5/5)

Facteurs principaux	Inadéquation géographique, Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible
Familles professionnelles (FAP)	B1X38 — Professionnels du travail de la pierre et des matériaux associés · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	771
Jugés difficiles à recruter	82 %
Emplois saisonniers	3 %
Familles professionnelles (FAP)	B1X38 — Professionnels du travail de la pierre et des matériaux associés

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Le jury est présidé par un conseiller de l'enseignement technologique choisi parmi les personnes qualifiées de la profession. Il est composé à parts égales : - d'enseignants des établissements scolaires publics, privés sous contrat et des centres de formation d'apprentis ;

- de professionnels choisis en nombre égal parmi les employeurs et les salariés après consultation des organisations représentatives

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP16128

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

<http://www.legifrance.gouv.fr>

<http://www.cndp.fr>

<http://www.onisep.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/847/>